

parler de « vers », terme très ambigu, surtout pour le Moyen Âge latin, et à mes yeux inadapté voire trompeur pour Hildegarde.

Du reste, cette introduction, nécessairement très concise, est enlevée, et introduit fort bien dans la vie fort aventureuse de la grande sainte. La traduction a su se libérer du strict mot à mot pour tenter de donner au français un peu du souffle d'un latin parfois malhabile, mais éminemment poétique ; on pourrait signaler telle erreur, telle imprécision, mais ce sont des choses de très peu de conséquence. Ainsi, n° 11, *forma* est traduit par « femme » (une faute par anticipation du « vers » suivant ?) et au n° 19, « tu instruis les doctes » traduit *edoces* et non le texte, qui donne « *educis* ». Strophe suivante, traduire *spes et honor fortissimus* par « espérance et honneur du plus grand courage » semble audacieux. Au n° 62, « *quod Eva abstulit / in abscisione puritatis* » (« De ce qu'Ève avait déchiré / En retranchant la pureté ») a un sens très concret, lié à la virginité, qui peut nous choquer mais ne surprenait personne au XII^e s., et a été perdu dans la traduction.

On regrettera pourtant que les notes ne soient pas assez nombreuses pour faire entrer un lecteur non initié dans la richesse de ces textes, et soient parfois peu pertinentes ; par ex. p. 32-33, expliquer la mention de l'arbre de Jessé n'était peut-être pas nécessaire, tandis que celle de l'aigle fixant le soleil sera incompréhensible à qui n'a pas connaissance des grands *topoi* du bestiaire médiéval.

Franz DOLVECK.

Jean-Michel MOUTON, Dominique SOURDEL et Janine SOURDEL-THOMINE. — *Mariage et séparation à Damas au Moyen Âge. Un corpus de 62 documents juridiques inédits entre 337/948 et 698/1299*. Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres, 2013, 326 p., ill., h.-t. (Documents relatifs à l'histoire des croisades publiés par l'académie des inscriptions et belles-lettres, 21).

L'ouvrage est proposé par trois grands spécialistes du monde musulman médiéval. Jean-Michel Mouton, directeur d'études à l'EPHE et spécialiste du Proche-Orient médiéval, et dont le *Saladin, le sultan chevalier* (Gallimard, Paris, 2001) avait renouvelé les connaissances sur le souverain ayyoubide ; Dominique Sourdel, qui a assuré des publications majeures sur l'islam médiéval, dont le fameux volume paru chez Arthaud, dans la collection « Les grandes civilisations » : *La civilisation de l'islam classique* (Paris, 1968) ; et enfin Janine

Sourdel-Thomine, co-auteure du susdit ouvrage, entre autres.

L'association de leurs compétences permet d'offrir au lecteur non-arabisant des sources notariées de première main, traduites, alors qu'elles manquent cruellement pour l'étude en général des sociétés médiévales de langue arabe et, plus particulièrement, pour les historiens français non-arabisants. Cette publication présente donc un intérêt tout particulier.

La première partie (p. 9-63) présente la nature et les enseignements du corpus de documents édités. Ceux-ci, conservés sur parchemin ou papier, sont des actes écrits ou notariés touchant aux complexes questions maritales selon le droit musulman, mais leurs enseignements débordent sur d'autres domaines, notamment le statut des femmes, les relations affectives et économiques entre époux, la vie commune, les réclamations, le divorce, le niveau social, mais aussi les usages monétaires et archivistiques. Tous originaires de Damas, souvent en mauvais état, les feuillets furent longtemps conservés dans la grande mosquée damascaine, mêlés « en vrac » à d'autres textes de nature très variée. Transférés ensuite à Istanbul, dans la madrasa de la mosquée Suleymaniye, ils passèrent dans le Musée des arts turcs et islamiques.

Les dates de rédaction s'échelonnent entre 948 et 1299 pour le plus récent, c'est dire que le panel, à défaut d'être exhaustif et représentatif de toutes les sociétés musulmanes médiévales, offre une intéressante vision d'ensemble pour la cité de Damas sur les questions de mariage. Même si le corpus reste étroit, il est possible d'y déceler des évolutions chronologiques, notamment à l'époque fatimide, pour laquelle le contenu juridique et les formules religieuses semblent s'enrichir par rapport à la période précédente. À l'inverse, l'époque ayyoubide est plus soucieuse de concision et d'exactitude juridique, fournissant ainsi des modèles de contrats de mariage plus stéréotypés et peu littéraires. Enfin, l'époque mamlouke présente des contractants plus riches que précédemment, avec notamment des dots en monnaie d'or, signe d'un enrichissement important dans les élites politico-militaires de Damas.

Les enseignements fournis par le corpus, et que les auteurs détaillent utilement pour le lecteur, concernent tout d'abord la nature des contrats de mariage, au nombre de 32. Au-delà de leur rédaction archétypée, les documents identifient clairement les époux, le tuteur de l'épousée et parfois les témoins. On relève aussi dix documents de séparation, sept autres sont des quittances libératoires, c'est-à-dire

des textes rédigés à la suite d'une répudiation par le mari qui, souhaitant se remarier, doit verser quit-tance à son ex-épouse du versement de sa dot.

Les éléments de la société damasquine médiévale qui apparaissent dans le corpus concernent évidemment le cadre légal des unions, lesquelles paraissent étonnamment instables, le nombre des annulations de mariage étant très nombreux. Les contrats de mariage eux-mêmes sont souvent en réalité des remariages, où l'on peut même découvrir des maris épousant une seconde fois la même femme. L'homme est toujours à l'initiative de la séparation, même si le tuteur doit assurer la défense des intérêts de l'épousée et de sa famille, en vérifiant le consentement de l'intéressée et les conditions dotales. Les premières unions semblent toucher des femmes particulièrement jeunes, comme l'autorisait la charia. Après veuvage ou répudiation, les familles se préoccupent de remarier rapidement la femme.

À travers les noms des contractants et les dots mobilisées, les auteurs concluent aussi à une disparition des grandes familles damasquines arabes après la prise de la ville par les Turcs saljoukides en 1076 ; les ethniques arabes se raréfient ou les dots de leurs filles diminuent, tandis que celles des élites marchandes s'accroissent, signe qu'une certaine bourgeoisie damasquine a pu profiter de l'arrivée des Turcs.

Le corpus lui-même se présente dans une seconde partie (p. 67-243), alternant pour chaque document une courte présentation paléographique, le texte en arabe (non vocalisé) et une traduction française. Malheureusement, les nombreuses parties manquantes ou mutilées ne sont pas complétées, même sous forme d'hypothèse. Suit alors un commentaire systématique d'une grande utilité, permettant de rappeler l'acquis de chaque texte.

L'ouvrage se clôt par une bibliographie (p. 245-255), un index (p. 257-264), et par une riche annexe iconographique (p. 267-323) présentant une cinquantaine de planches qui sont des photographies du corpus. Cette partie est, à elle seule, d'un grand intérêt.

Olivier HANNE.

Michael A. H. NEWTH. — *Heroines of the French Epic. A second selection of 'chansons de geste'*. Woodbridge, Brewer, 2014, xi-422 p.

Comme le sous-titre l'indique, ce volume de chansons de geste traduites en anglais fait pendant au

tome précédent publié par le même traducteur, *Heroes of the French Epic. Verse translations of six chansons de geste* (2005). Cette fois-ci, Michael Newth s'attelle à la tâche de rendre en anglais cinq chansons qui témoignent de la place des femmes dans le monde féodal, à savoir, *La prise d'Orange*, *Floovant*, *Aye d'Avignon*, *Macaire* et *Berte as grans piés*.

À notre sens, le titre du recueil — *Heroines of the French Epic* — est plutôt trompeur dans la mesure où il implique, au premier abord, une matière assez restreinte. Loin de se limiter à quelques extraits qui traduisent les moments de la poésie épique où des protagonistes féminines sont appelées à l'avant-scène, le livre présente des traductions entières de cinq poèmes complets. Et ces textes dépeignent forcément beaucoup plus que la gent féminine. Ils mettent en scène des héroïnes enracinées dans un monde aux structures résolument masculines. Ce n'est pas la seule leçon du volume.

M. Newth, traducteur d'autres épopées depuis plus de vingt ans (de son *Aspremont*, 1989, jusqu'à son *Roland*, 2011), a une connaissance approfondie du genre. Les textes inclus dans ce deuxième recueil ont été choisis en fonction de deux critères, l'un chronologique et l'autre thématique. D'une part, il s'agissait d'illustrer l'évolution que subit l'épopée française entre les débuts du XII^e s. et les poèmes d'Adenet le Roi (fin XIII^e s.) ; d'autre part, les trois parties du volume présentent divers types de personnage féminin : la sarrasine complice (*Prise d'Orange*, *Floovant*), la femme victime (*Aye d'Avignon*) et l'innocente persécutée (*Macaire* [appelé *The Song of Blancheflor*], *Berte as grans piés*). Chaque partie est introduite par une brève préface du traducteur. Ce dernier n'explique pas pourquoi il n'emploie pas toujours les éditions les plus récentes. C'est à regretter. D'ailleurs, puisque M. Newth divise *Aye d'Avignon* en deux parties distinctes (*Aye I* correspondant aux v. 1 à 2288 suivie par *Aye II*), les spécialistes auront du mal à citer précisément les vers de ce texte.

Mais ce sont là des problèmes mineurs. L'atout principal de ce livre est la qualité des traductions elles-mêmes, qui réussissent si bien à équilibrer le sens et la forme. Pour ce qui concerne le fond, M. Newth admet (p. IX) que ses versions ne sont pas précises dans tous leurs détails, et de fait le plaisir du livre se doit à la manière dont il privilégie l'effet poétique sur la précision minutieuse. En comparant quelques exemples de ses vers anglais avec les poèmes d'origine, cependant, nous n'avons trouvé ni grosse lacune ni contresens majeur. De petites